Bulletin de soutien régulier

J'ai fait un don à l'AFSA en 2023 !
Et vous ? L'AFSA a besoin de vous !

Merci de nous envoyer le tout dans l'enveloppe réponse jointe.

☐ **Oui,** je souhaite apporter une aide régulière et durable à l'AFSA dans ses missions quotidiennes et ses projets de recherche.

Je choisis de donner chaque mois :

☐ 5€ ☐ 7€ ☐ 10€ ☐ 15€ ☐ 20€ ☐ Autre montant : .....

1,70€/mois après déduction fiscale, soit 20,40€/an.

Comment faire ?

Par virement permanent auprès de votre banque

La procédure de demande de virement permanent est simple et la mise en place peut s'opérer de diverses façons grâce à nos coordonnées bancaires ci-dessous :
- en agence, au guichet ou auprès d'un conseiller bancaire ;
- en ligne, depuis votre espace personnel
- par courrier : on parle alors de « lettre de demande de virement permanent » ;
- par téléphone si votre établissement bancaire le permet.

Vous choisissez le montant et la date du versement.

Nos coordonnées bancaires :
IBAN : FR 76 1830 6000 5911 8744 6860 724
Code BIC : AGRIFRPP883

Par prélèvement automatique sur la plateforme HelloAsso

Vous avez aussi la possibilité de mettre en place un prélèvement automatique tous les mois sur la plateforme HelloAsso. Vous choisissez également le montant et la date du prélèvement.
Cela ne vous prendra que quelques minutes !
Pour accéder à la page AFSA d'HelloAsso, rdv sur notre site internet angelman-afsa.org -> Faire un don ou directement via le QR Code ci-contre.

En parallèle de vos démarches auprès de votre banque ou d'HelloAsso et afin de nous informer de votre versement régulier, nous vous invitons à nous renvoyer ce bulletin.
Nous vous enverrons un reçu fiscal par email, ou sur demande, par voie postale. Ce reçu vous permettra de justifier de votre réduction d'impôt de 66%.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : ...../...../...../...../..... Ville : .....

Adresse mail : .....

Et si je veux arrêter mon soutien régulier à l'AFSA ?

Vous gardez toute votre liberté et pouvez à tout moment mettre fin à votre soutien régulier. Il vous suffit pour cela de faire les démarches nécessaires auprès de votre banque ou sur la plateforme HelloAsso.
Nous vous invitons à nous retourner ce bulletin pour nous en informer.

Je soussigné(e), M./Mme ....., domicilié(e) à .....

.....

souhaite, pour des raisons qui me sont personnelles, mettre fin au soutien régulier que j'effectue chaque mois en faveur de l'AFSA. Merci d'accuser réception de ma décision.

Fait à ....., le ...../ ...../ ..... Signature :

À renvoyer à AFSA, 39 rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris

Bulletin de don ponctuel

Merci de nous envoyer le tout dans l'enveloppe réponse jointe.

Je fais un don ponctuel à l'AFSA

Et je contribue activement à la réalisation de ses missions.

Vous pouvez également faire des dons en ligne sur angelman-afsa.org -> faire un don ou via le QR code ci-contre

☐ **Je fais un don de ..... € par chèque** à l'ordre de l'AFSA.

☐ **Je fais un virement bancaire** :
IBAN : FR 76 1830 6000 5911 8744 6860 724
Code BIC : AGRIFRPP883
Merci d'indiquer votre nom et prénom

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : ...../...../...../...../..... Ville :.....
Adresse mail : .....

À réception de votre don, l'AFSA vous fera parvenir un reçu fiscal par mail, ou sur demande, par voie postale. Celui-ci vous permettra de justifier de votre réduction d'impôt de 66%.

Avez-vous pensé au don mensuel par virement permanent ?

3 bonnes raisons de choisir dès aujourd'hui le don régulier :

- **Vous gagnez en simplicité et en liberté** : il n'y a pas plus simple que la mise en place d'un virement permanent. Vous restez libre de modifier à tout moment le montant de votre soutien mensuel et d'y mettre fin.

- **Vous bénéficiez de 66% de réduction d'impôt** : vos dons à l'AFSA ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% du montant versé (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Par exemple, un don mensuel de 10€ ne vous revient qu'a 3,40€.
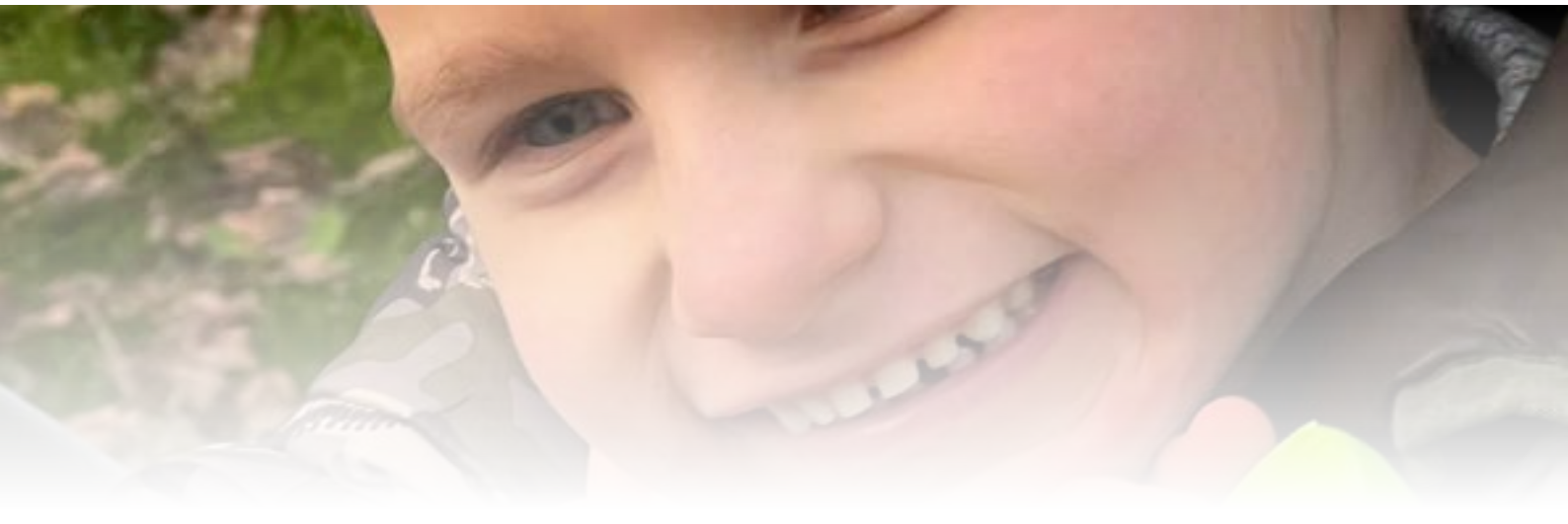
- **Nous agissons avec efficacité**, votre don régulier nous permet de mieux planifier nos action sur l'année.